

SITUATION EN CÔTE D'IVOIRE
AFFAIRE
LE PROCUREUR c. LAURENT GBAGBO

ANNEXE 25
PUBLIQUE

Article intitulé « Simone Gbagbo jugée en Côte d'Ivoire » publié le 20 septembre 2013 sur le site Internet du journal Le Figaro



FLASH ACTU

Simone Gbagbo jugée en Côte d'Ivoire

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2013/09/20/97001-20130920FILWWW00437-simone-gbagbo-jugée-en-cote-d-ivoire.php>

| Mis à jour le 20/09/2013 à 16:40 |

Les autorités ivoiriennes ont annoncé vendredi qu'elles refusaient de transférer devant la Cour pénale internationale (CPI) Simone Gbagbo, la compagne de l'ex-président Laurent Gbagbo¹, poursuivie, à l'instar de son mari, pour crimes contre l'humanité après les violences postélectorales de 2010-2011.

"Cette décision, prise par le gouvernement, a pour but de juger Madame Gbagbo en Côte d'Ivoire par la justice ivoirienne, qui est aujourd'hui réhabilitée et capable de lui garantir un procès juste et équitable", a déclaré Bruno Koné, porte-parole du gouvernement.

Liens:

¹ <http://plus.lefigaro.fr/tag/laurent-gbagbo>